

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Table of subscription rates for Saumur, including monthly, quarterly, and annual costs, plus postage.

On s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

INSERTIONS.

Table of insertion rates: Annonces, la ligne (30 c.), Réclames (30), Faits divers (75).

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

SAUMUR

13 Juin 1882.

BULLETIN

M. de Freycinet est descendu assez bas pour recevoir des députés républicains eux-mêmes des leçons de patriotisme et de dignité.

Le ministre s'est rendu à la commission du budget pour soutenir un projet de loi indemnifiant les victimes espagnoles et françaises de Saïda, dans le sud-ouest oranais.

La commission s'est prononcée nettement contre lui, en votant l'ajournement indéfini du projet. C'est là un fait qui ne manque pas d'importance, et, si l'on se rappelle combien jusqu'ici la commission du budget s'est montrée souple et docile aux volontés ministérielles, il faut reconnaître que cette manifestation d'indépendance serait bien faite pour inquiéter M. de Freycinet.

Nous avons déjà parlé de cette affaire au moment de la publication au Livre jaune des dépêches diplomatiques de l'Espagne réclamant avec hauteur une indemnité pour ses nationaux. M. Barthélemy Saint-Hilaire recevait patiemment ces camoufflets ; mais il essayait de résister et cherchait quelques arguments pour répondre aux prétentions du cabinet de Madrid. Il se laissait vilipender comme un philosophe stoïque, indifférent aux blessures d'amour-propre ; mais, en somme, il ne se pressait pas de payer la carte fort lourde qu'on lui présentait, ou au moins il discutait la carte.

M. de Freycinet n'y met pas tant de façons. L'Espagne lui demande 900.000 fr. ; alors il s'empresse de réclamer la somme à la commission du budget.

Ceci rend son attitude absolument honteuse, comme ministre et comme Français, c'est qu'il ne place même pas notre pays sur le même rang que l'Espagne, et qu'il s'in-

cline humblement devant la première sommation.

Avant de payer une indemnité aux colons espagnols de Saïda, nous aurions à en réclamer une pour les colons français lésés dans la guerre carliste, dans les troubles de Carthagène, et surtout dans l'insurrection cubaine. De ce dernier chef, nous aurions à encaisser une somme ronde de cent millions.

En bonne justice, l'Espagne devrait payer la première, attendu que nos nationaux à Carthagène, en Catalogne et surtout à Cuba ont été incendiés, pillés ou massacrés bien avant qu'un seul colon espagnol eût éprouvé le moindre dommage en Algérie.

Nous aurions le droit de dire au gouvernement espagnol : « Vous nous devez depuis plusieurs années et votre dette est de beaucoup supérieure à la nôtre ; commencez donc à payer, nous réglerons nos comptes ensuite. »

Cette réponse, qu'il ne s'agit que de traduire et de commenter en style diplomatique, serait irréfutable et conforme aux principes les plus sévères de l'équité. Nous mettons le cabinet espagnol au défi d'y contredire et d'y opposer une fin de non-recevoir quelque peu logique.

Mais M. de Freycinet n'a cure de bonnes raisons et encore moins des intérêts et de l'honneur de la France.

L'Espagne demande 900.000 fr., vite il faut les payer. Quant à nos nationaux qui ont perdu plus de 400 millions, ils peuvent attendre. Le gouvernement espagnol promet de voir... plus tard, ce qu'il pourra faire ; cela suffit à M. le ministre ! D'ailleurs, la pauvre Espagne n'a pas d'argent ; donc il faut lui en donner immédiatement et lui accorder un terme indéfini pour ce qu'elle doit elle-même. Sa dette, pour M. de Freycinet, doit être comme celle de la Grèce, depuis plus de cinquante ans, qu'on fait figurer sur le papier, mais dont on ne touche jamais un sou !

L'Espagne nous devant plus que nous ne lui devons, notre dette est éteinte ; et nous restons créanciers du surplus.

Voilà ce qu'il fallait répondre aux prétentions de Madrid, d'autant que l'on trouvera dans les lois espagnoles le même principe de droit : si la formule est différente, le fond est absolument semblable dans tous les codes européens.

La commission du budget a rejeté la demande du ministre des affaires étrangères en ajournant indéfiniment cette question. Nous reconnaissons qu'elle a bien fait ; car on rougit franchement de voir un ministre montrer une telle ignorance des principes du droit, oublier qu'il est le gardien des intérêts et de l'honneur de la France, et s'incliner aussi bas, lui président du conseil, devant les exigences mal fondées d'un gouvernement étranger.

Mais reste-t-il assez de clairvoyance à M. de Freycinet pour avoir conscience de son rôle et pour comprendre la leçon qui lui est infligée ?

Le chef du cabinet est bafoué par la diplomatie turque, joué par les puissances, et, s'il a obtenu récemment un vote qui témoigne de plus d'embarras que de confiance, la décision de la commission du budget doit lui faire entrevoir l'heure prochaine où l'inconstance parlementaire, en châtiant les ministres qui triomphaient la veille, renvoie parfois la justice.

Troubles en Egypte.

Il y a eu dimanche des troubles en Egypte. On compte plusieurs morts et blessés européens et beaucoup de maisons détruites par les indigènes. Des démonstrations hostiles ont été faites devant le consulat français.

Après un délai de cinq heures, la troupe est intervenue et a dispersé les indigènes émeutiers.

Pendant l'émeute, M. Cookson, consul anglais, a été grièvement blessé et le mécanicien du cuirassé anglais Superb a été tué d'un coup de pistolet.

Le Caire, 14 juin, 8 h. 45, soir.

A la suite des événements d'Alexandrie,

Dervisch-Pacha a envoyé près d'Arabi un aide-de-camp porteur d'instructions concernant l'armée.

Le Caire, 12 juin.

Pendant la rixe qui a éclaté hier à Alexandrie, le vice-consul, le chancelier d'Italie et le consul grec ont été grièvement blessés.

Les Européens s'étaient barricadés dans leurs maisons ; ils tiraient par les fenêtres et par les ouvertures des magasins.

Les indigènes ont enfoncé plusieurs magasins qu'ils ont pillés.

Le calme est actuellement rétabli ; les troupes gardent les rues.

Les sous-secrétaires d'Etat de la guerre et des affaires étrangères sont partis pour Alexandrie.

On évalue à vingt le nombre des morts.

Le Superb entrera dans le port cette nuit et débarquera 200 hommes pour protéger le consulat anglais. Il prendra à bord les nationaux anglais.

Le Caire, 12 juin.

Les chefs du parti militaire qui, samedi encore, se montraient décidés à la résistance, paraissent maintenant fort indécis et l'on ne doute pas qu'ils ne fassent promptement leur soumission. L'incident d'hier semble devoir contribuer à ce résultat.

Le gouvernement égyptien et Dervisch-Pacha ont exprimé leurs regrets des événements d'Alexandrie et paraissent bien résolus à punir sévèrement les coupables. On assure que les troupes égyptiennes ont fait, quoiqu'un peu tardivement, de réels efforts pour rétablir l'ordre.

Les bruits de débarquement de troupes anglaises ou anglo-françaises ne sont pas confirmés.

Le bruit court que les chefs militaires se seraient réunis aujourd'hui et qu'ils auraient décidé de demander au khédive son abdication s'il ne voulait pas être massacré.

Toutefois, on dit également que la cavalerie et l'artillerie ne prendraient aucune part à cette conspiration.

Alexandrie, 11 juin, 11 h. soir.

L'ordre est rétabli ; la ville est occupée par les troupes. On assure que l'émeute a

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLAT.

XXIV

COLLE ! (Suite.)

Ah ! Philoctète prit les grands moyens. Voyant la tente vide, tous les Arabes, hommes, femmes et enfants se trouvaient réunis en ce moment devant la tente de Djemmaah, il entra, avisa une gibeyra pleine de poudre, dont il se saisit. Puis il se retourna près du cheval, le brida, lui jeta une couverture sur le dos, remplit le cadenas de poudre et le fit sauter.

Déjà il s'élançait sur le cheval dégagé de son entrave, lorsqu'il fut arrêté au milieu de son élan par un coup de matraque (bâton ferré) qui lui tomba rudement sur les épaules.

Philoctète se retourna et ne vit devant lui qu'un Arabe de stature colossale, il est vrai, mais notre Gascon se préoccupait peu de la force de ses adversaires. Il se jeta sur l'agresseur et parvint à le renverser. Malheureusement, cette lutte s'engageait au moment même où Deris donnait l'ordre

de chercher partout le Français. Le bruit de l'explosion et les cris que poussait l'Arabe attirèrent les recherches de ce côté, que Philoctète avait choisi comme le plus isolé du camp, et quelques secondes après le Gascon était ramené avec une grêle de coups de poing et d'injures en présence de Deris.

— Le soldat de Montméral ! s'écria celui-ci.

— Lui-même, dit en goguenardant Philoctète, qui avait repris toute sa présence d'esprit. Vos silos, c'est bon pour les enfants, mon garçon !

— Nous verrons si tu plaisanteras encore tout à l'heure. En attendant, réponds. C'est ton maître qui t'a délivré du silo et avec lequel tu as accompli les incendies et les vols du Kaër ?

— Mon maître ? Ah ! vous avez pris vos précautions pour que je ne le revois pas de sitôt ! Mon maître n'est pour rien dans tout cela, entendez-vous ? Je ne sais pas d'ailleurs ce que vous voulez dire avec vos incendies et vos vols.

— Et le coquin avec lequel tu es essayé de m'assassiner à Alger ?

— Assassiner ? Dites donc, est-ce que c'est moi qui vous ai prié de me faire lasser comme une autruche dans les ruelles du Ghetto ? Les assassins ce sont ceux qui enterrent les gens vivants. C'est vous. Quant au coquin dont vous parlez, il est bien possible qu'il ait pillé, incendié et assassiné ; c'est un des vôtres.

— Misérable ! tu mens, c'est de complicité avec ton maître et Assaverte que tu as commis tous ces crimes et tu vas l'avouer.

— Non.

— Allons, liez-moi une corde autour du front de ce roumi et tordez-la avec une baguette de pistolet jusqu'à ce qu'il parle.

Philoctète fut renversé sur le sol. Une mine cordelette d'alfa étrenignit ses tempes et un premier tour de la baguette d'un pistolet imprima une raie sanglante sur son front.

La douleur lui arracha un cri.

— Parle ! répéta Deris.

— Lâche !

— Un second tour !

Mais une voix cria :

— Arrêtez !

Djemmaah, attirée par le cri de douleur de Philoctète, vint de rentrer avec Carmen.

— Détachez cet homme ! ordonna-t-elle.

Puis elle ajouta : — Qui se permet sous cette tente de donner la torture à celui qui a arraché la fille d'un chef aux étreintes de la naja ?

— C'est moi, répondit Deris.

— Tu as eu tort, répondit doucement Djemmaah. Ce Français doit être sacré pour les Touaregs.

— Mais tu ne sais donc pas que cet homme et

son maître sont les complices de ceux qui ont brûlé l'Eden et blessé José ?

— Ce n'est pas possible, puisque c'est moi qui ai sauvé le Français du silo où il avait été enterré vivant et qu'il ne m'a pas quitté depuis.

— Ah ! c'est toi qui as ouvert le silo ? dit Deris sans pouvoir, cette fois, éteindre la colère dans ses yeux.

Puis il jeta un regard rapide autour de lui pour voir dans l'attitude des Touaregs s'il pouvait espérer une résistance aux ordres de Djemmaah.

Mais déjà Philoctète était débarrassé des liens dont Deris l'avait fait charger, et ceux qui le torturaient quelques minutes auparavant lui prodiguaient maintenant leurs soins empressés.

Deris comprit que son influence ne prévaudrait pas sur celle de la jeune fille.

— C'est bien, dit-il. José saura que la Touareg pour laquelle il s'est dévoué a fait alliance avec les ennemis de son père.

Djemmaah tressaillit. Son regard se leva suppliant sur Deris, puis reprit toute sa fermeté :

— José est noble. Il comprendra les devoirs de la reconnaissance et pardonnera à son amie, dit-elle enfin.

— C'est ce que nous verrons. Maintenant, suis-je libre moi-même et puis-je gagner Géryville ? car ce n'est plus aux Chambas que j'impute les crimes commis contre moi et les miens, c'est à

SALLE D'ARMES
 Rue Beurepaire, 9,
 ANCIENNE MAISON FRUGIER.
 M. ANGELI, ex-professeur d'escrime à l'École de cavalerie, a l'honneur d'informer les amateurs d'armes qu'il vient d'ouvrir un cours d'escrime.
 Leçons particulières. — Abonnements au mois et à l'année.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LEVASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Appel aux Poètes.
 Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).
 Tous les Poètes peuvent y prendre part.
 Demander le programme à M. E. HEROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Le Jeune Age Illustré, journal pour les enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M. LERIDA-GROFFOY.
 Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saussaies, Pères, Paris.
 Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.
 P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JUIN 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	OBLIGATIONS	Dernier cours.	Clôture préc.
3 %	83 05	83 35	Nord	2105	2120	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	235
3 % amortissable	83 15	83 40	Orléans	1307 50	1312 50	Obligations foncières 1877	439	436
3 % amortissable nouveau	110 50	111	Ouest	805	805 25	Obligations communales 1879	436 50	437
4 1/2 %	115 50	115 75	Compagnie parisienne du Gaz	1290	1305	Obligat. foncières 1879 3 %	370	370
Obligations du Trésor	510	513	Canal de Suez	2640	2650 50	Est	370	370
Obligations du Trésor nouvelles	513 50	512 50	C. gén. Transatlantique	520	510	Midi	376 50	377 50
Banque de France	5350	5409	OBLIGATIONS.			Nord	380	380
Comptoir d'escompte	1035	1045	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	506 25	Orléans	378	377 1/2
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1520	1525	— 1865, 4 %	521	523	Ouest	376	377 1/2
Crédit de France	275	270	— 1869, 3 %	406	407 50	Paris-Lyon-Méditerranée	376	376
Crédit mobilier	555	560	— 1871, 3 %	398	398	Paris-Bourbonnais	375	375
Est	759	750	— 1875, 4 %	512	510	Canal de Suez	562 50	560
Paris-Lyon-Méditerranée	1675	1655	— 1876, 4 %	512	512			
Midi	1275	1280						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
 6 — 45 — omnibus-mâtin.
 8 — 56 — omnibus-mâtin.
 1 — 25 — soir.
 3 — 32 — soir.
 7 — 15 — soir, express.
 10 — 37 — omnibus.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 3 heures 26 minutes du matin, direct-mâtin.
 8 — 21 — omnibus.
 9 — 43 — omnibus.
 12 — 40 — express.
 4 — 44 — soir, omnibus-mâtin.
 10 — 28 — soir, express-poste.
 Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M. V. LERAY, avoué-licencié près le Tribunal civil de première instance de Saumur.

DEMANDE
En séparation de biens.

D'un exploit du ministère de De-launay, huissier-audencier à Saumur, en date du neuf juin mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré;
 Il apparait que: M^{me} Marguerite Waldt, épouse du sieur Foulonneau, Louis, journaliste, demeurant à Saumur, avec lequel elle demeure, a formé contre ledit sieur Foulonneau sa demande en séparation de biens; et M. V. Le Ray, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant rue du Marché-Noir, n° 12, a été constitué par la demanderesse sur ladite assignation.
 Pour extrait certifié conforme par moi, avoué soussigné.
 A Saumur, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-deux.
 (342) V. LE RAY.

Étude de M. BRAC, notaire à Saumur.
A LOUER
MAISON
 Rue d'Orléans.
 S'adresser audit notaire. (310)

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
 Rue Saint-Jean, n° 44,
 Occupée par M. Linnier, marchand de parapluies.
 S'adresser à M. MOLLAY, rue Bodin, 20, à Saumur. (339)

A VENDRE
 UNE
FAUCHEUSE-MOISSONNEUSE
 Fonctionnant très-bien.
 S'adresser à A. Yvon fils, rue du Chardonnet, à Saumur. (315)

A CÉDER
 DE SUITE
 Pour cause de santé,
UN FONDS DE BOULANGERIE
 Bien achalandé
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
 pour 6.000 francs,
 Un MATÉRIEL complet d'IMPRIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13,000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

A LA VILLE DE PARIS
 Place Saint-Pierre.
 On demande UNE DEMOISELLE pour le rayon de mercerie.

Étude de M. AUBOYER, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M. AUBOYER,
 Les samedi 1^{er} juillet, dimanche 2 juillet et dimanche 9 juillet, à midi,

DES IMMEUBLES

De la succession de M. Florent CHAUVET, de Varrains.

Samedi 1^{er} juillet.
 Adjudication de propriétés communes de Longué et de Blou.

La maison de maître de l'Ormeau, sur Longué, avec servitudes et jardin, contenant 61 ares 40 centiares; mise à prix... 10.000 fr.
 La ferme des Réserves, exploitée par Pierre Cailleau (contenance 7 h. 25 a. 70 c.); mise à prix... 21.200 »
 La ferme des Souvenets-de-l'Ormeau, exploitée par Joseph Cailleau (contenance 14 h. 37 a. 20 c.); mise à prix... 37.800 »
 La ferme de la Maison-Neuve, exploitée par Sourdeau (contenance 7 h. 77 a. 20 c.); mise à prix... 18.500 »
 La ferme de la Bouillarderie, exploitée par Delarue (contenance 8 h. 45 a. 50 c.); mise à prix... 22.000 »
 La ferme de la Hellerie, exploitée par Ezéchiel (contenance 7 h. 14 a.); mise à prix... 10.500 »

Dimanche 2 juillet.
 Adjudication de propriétés à Varrains, Souzay et Dampierre.

Maison d'habitation, jardins enclos, servitudes, à Varrains, rue des Rogelins (contenance 2 h. 73 a. 25 c.); mise à prix... 35.000 »
 Le clos des Rogelins (contenance 32 a. 14 c.); mise à prix... 3.000 »
 6 ares 35 centiares de terre, près la station de Varrains; mise à prix... 350 »
 13 ares 49 centiares de pré, à la Grande-Ruelle; mise à prix... 500 »
 13 ares 21 centiares de pré, au Grand-Marais; mise à prix... 500 »
 5 ares 96 centiares de pré, à la Petite-Ruelle; mise à prix... 250 »
 15 ares 70 centiares de vigne et terre, à Lumois; mise à prix... 700 »
 Tous ces immeubles sont situés commune de Varrains.

6 ares 80 centiares de bois taillis, aux Ecrais; mise à prix... 100 »
 6 ares de bois, au même canton; mise à prix... 120 »
 5 ares 50 centiares de bois, au Clos-Foiraie; mise à prix... 60 »
 5 ares 63 centiares de bois, au même lieu; mise à prix... 60 »
 8 ares 99 centiares de taillis et sapins, à la Pouillouse; mise à prix... 150 »
 8 ares 98 centiares de taillis, aux Champs-Girard; mise à prix... 150 »
 Ces immeubles sont situés sur Dampierre.

3 ares 21 centiares de taillis, au Clos-Morton; mise à prix... 40 »
 10 ares 33 centiares de taillis, au même lieu; mise à prix... 150 »
 Ces deux parcelles sont sur la commune de Souzay.

Dimanche 9 juillet.
 Adjudication de propriétés communes de la Breille et de Villebernier.

LA BREILLE.

Sapinière au Chardonnet ou les Champs-Blancs (contenance 1 h. 5 a. 85 c.); mise à prix... 1.200 »
 55 ares 10 centiares de taillis, aux Grands-Champs-de-la-Baraudière; mise à prix... 400 »
 55 ares de bois, au Grand-Chemin-de-la-Baraudière; mise à prix... 500 »
 79 ares de bois taillis, à la Coutière; mise à prix... 1.000 »
 96 ares de taillis et jeunes sapins, à la Pittière ou le Guédon; mise à prix... 450 »
 55 ares de bois taillis et sapins, à la Pittière; mise à prix... 800 »
 22 ares, aux Clos; mise à prix... 200 »

VILLEBERNIER.

La ferme des Pâtureaux, contenant 17 heclères 9 ares 70 centiares; mise à prix... 80.000 »
 Total des mises à prix... 245.680 fr.

Pour plus de renseignements, voir les placards affichés.
 S'adresser: à M. AUBOYER, notaire à Saumur; à M. ALEXANDRE CARRET, propriétaire à Varrains; et à M. LAUMONIER, notaire à Saumur. (338)

Étude de M. JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE
LA PROPRIÉTÉ DE DOUVY

Canton de Montreuil-Bellay, sur le bord de la Dive, près lignes ferrées.
 BEAU MOULIN à eau pour pratiques et commerce;
 MAISON DE MAÎTRE, vastes dépendances, jardin, prés et terres — 31 hectares — appartenant précédemment à M. le Prince de la Tour-d'Auvergne.
 Fermage net: 3,200 fr. — Terrain pour plantation d'arbres et pépinières.
 S'adresser à MM. CHATRY, BARBIN, COULON et PELLETIER, à Loudun, ou audit M. CHICOTEAU. (320)

A VENDRE
A LOUER OU A ARRETER

Pour se retirer des affaires
UNE FABRIQUE DE POTERIE
ET CAILLOUX
 Bien achalandée et en bon état
 Belle position avantageuse, bien située, à SAUMUR (Maine-et-Loire);
MAISON TRÈS-SPACIEUSE
 Dans laquelle s'exploite cette industrie.
 Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.
 S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M. BRAC, notaire.

A CÉDER
BON MATÉRIEL

Pour la fabrication des oublies et des macarons.
 S'adresser à M. PESCHER, rue de la Petite-Bilange, 15. (293)

M. MÈHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

M^{me} veuve LEDOUX, qui de longue date, à Saumur, a l'honneur de savoir à sa clientèle, qu'elle continue avec son ancien contre-maître travaux neufs de couvertures et réparations qu'on voudra bien lui confier.

MAISON A LOUER
 PRÉSENTÉMENT
 Rue du Temple, 12.
 S'adresser au Bazar des Familiales.

A VENDRE
 Une JUMENT 3/4 sang, 4 ans.
 S'adresser à M. LE PELLETIER, Salvert (Neuillé).

A VENDRE
 D'OCCASION
 Un OMNIBUS presque neuf, marque BREACK.
 S'adresser au bureau du journal.

ÉTUDE DE NOTAIRE
 M. J. FRESCO, à Saumur.
 Vienne. — Produit: 3,000 francs.
 Jolie résidence.
 S'adresser au bureau du journal.

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres.
 A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Espagnole où il se trouvera le vendredi et samedi de chaque semaine.
 Cabinet à Angers, 26, rue de la Harpe.
 veu.

AVIS
 Les personnes atteintes d'une maladie des voies urinaires ont subi les traitements et ne guérissent pas. Elles peuvent écrire au Docteur RITH, à Saint-Jean-de-Lesne (d'Or). Leur guérison est certaine.

VICHY
 SOURCE LARBAUD.
 Eau minérale alcaline, employée avec succès contre: chlorose, gravelle, diabète, obésité, gène des reins, etc.
 Chez les M^{rs} d'Éaux minérales et Pharmacies.

FONDERIE DE CUIVRE ET BRONZE

M. BLAIN, fondeur en cuivre, rue Nationale, à Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, concessionnaires des Eaux de la Ville, qu'il tient à leur disposition divers instruments d'arrosage, dont il est fabricant:
LANCES, RACCORDS, TUYAUX CAOUTCHOUC,
 Robinets cuivre de tous calibres pour pressions d'eau, pompes et accessoires, etc.
Réparations en tous genres.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
 Certifié par l'imprimeur soussigné.